

L'HISTOIRE DE LA BAIE DU
MONT-SAINT-MICHEL
ET DE SON ABBAYE

JEAN-CLAUDE LEFEUVRE ET JEAN-PIERRE MOUTON
PHOTOGRAPHIES **ANDRÉ MAUXION**

PRÉFACE
YVES COPPENS

*Jean-Claude Lefevre dédie ce livre à Thibault, son fils.
André Mauxion dédie ce livre à Marguerite, sa mère, à André, son père,
couturière et tailleur à Trans-la-Forêt, à Adeline et Florent, ses enfants.*

Éditions **OUEST-FRANCE**

SOMMAIRE

LE MONT ET SON ÉCRIN	10
LE PHARE DE L'OCCIDENT	12
LES MULTIPLES FACETTES DU SI EXTRAORDINAIRE MONT-SAINT-MICHEL	14
INTRODUCTION	16
LES ORIGINES DE LA BAIE ET DU MONT	18
Texte Jean-Claude Lefevre	
COMMENT NAISSENT LES BAIES ?	21
Mise en place du décor : une longue histoire géologique	21
La Manche s'étale, la baie se forme	26
DE LA PRÉHISTOIRE AU NÉOLITHIQUE	37
Les chasseurs du mont Dol	38
La baie des « millénaires obscurs »	42
La montée en puissance de l'occupation humaine	44
DU NÉOLITHIQUE AU HAUT MOYEN ÂGE	55
De la lecture des vestiges à une histoire écrite	55
De la Celtitude au début de la civilisation gallo-romaine	56
La Gaule romaine	58
L'identité bretonne	59
Les Vikings	60
Du mont Tombe au Mont-Saint-Michel	62
L'HISTOIRE RELIGIEUSE DU MONT-SAINT-MICHEL	64
Texte Jean-Pierre Mouton	
LA FONDATION D'UN SANCTUAIRE À SAINT MICHEL	67
L'histoire telle qu'elle est reçue aujourd'hui	67
Un texte fondateur : la <i>Revelatio</i>	68
Un monastère avant Aubert ?	72
Une figure problématique : Aubert	76
Les moines avant Mainard	80
La première « abbaye »	84
L'arrivée des Mainard	86
LA CONSTRUCTION D'UN MONASTÈRE	91
Un monastère, ses caractéristiques	91
La construction d'une abbatale romane	93
L'église, un lieu porteur de sens	96
La prière monastique	100
Le logement des moines	104
L'abbatiale de Bernard du Bec	106
Le révérendissime abbé	109
Le Mont, centre intellectuel	114
Le temporel dans la baie	118
DE LA MERVEILLE AUX TOURMENTES	125
La Merveille	125
Interprétation des écoinçons du cloître	130
Des pèlerinages de plus en plus nombreux	136
L'abbaye dans la guerre	139
Le Mont-Libre	143
L'arrivée des touristes	146
Vers un nouvel avenir	150

UNE BAIE MODELÉE PAR L'HOMME	154
Texte Jean-Claude Lefevre	
L'APPROPRIATION DES RESSOURCES	157
Les renaissances	163
Les autres formes d'exploitation des ressources de la mer	170
Une ressource particulière : la tange, « trésor de l'agriculture »	182
L'élevage sur les marais salés	185
La chasse	188
UN LITTORAL CONVOITÉ : À LA CONQUÊTE DE TERRES NOUVELLES	191
La conquête du marais de Dol	191
Quinette de La Hogue, pionnier des temps nouveaux	198
La concession Mosselman et Donon : la création des polders récents	202
LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA BAIE : REFLET DE SON HISTOIRE	207
Les principales unités paysagères	207
Les grands bouleversements récents dans les bassins versants, les marais et les polders	214
Ostréiculture et mytiliculture modernes : à la conquête du milieu marin	218
UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL	222
Texte Jean-Claude Lefevre	
UNE BAIE VIVANTE	225
Un patrimoine naturel exceptionnel	226
Des mesures de protection à la hauteur de ce patrimoine d'exception	238
LA BAIE DES ÉCHANGES	243
Les marais salés sont la richesse de la mer	248
Des marais salés naturels aux prés salés	256
Plaidoyer pour les marais salés naturels	258
Les réseaux trophiques de la baie	260
La végétation nitrophile à l'assaut des marais salés	264
LE RÉTABLISSEMENT DU CARACTÈRE MARITIME DU MONT-SAINT-MICHEL	270
Texte Jean-Claude Lefevre	
LE MONT-SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA TERRE	273
Autres temps, autres mœurs	274
UNE ÎLE AUX GRANDES MARÉES	283
Le Couesnon et le barrage de la Caserne	284
Le parc de stationnement et les navettes	287
Le nouvel accès et le pont passerelle	287
Le suivi environnemental	287
Et maintenant ?	288
CONCLUSION	290
LE LITTORAL INCARNÉ	294
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR, CONCILIER NATURE ET CULTURE	296
Glossaire	298
Bibliographie	300
Notes	302
Remerciements	303

Avertissement

Les auteurs se sont appuyés sur les très nombreux ouvrages qui concernent le Mont-Saint-Michel, mais aussi sur une série non moins impressionnante de publications et de travaux scientifiques portant aussi bien sur l'histoire de la baie que sur l'utilisation de ses ressources par les hommes ou sur son fonctionnement. Il a fallu faire des choix dans ces « mines d'or », tenter d'effectuer des synthèses, exposer des points de vue qui peuvent parfois s'éloigner de ceux énoncés par leurs auteurs. Il va de soi que les opinions exprimées n'engagent que les auteurs de cet ouvrage, conscients que les vérités d'aujourd'hui ne seront pas forcément celles de demain. L'essentiel de cet ouvrage a été conçu en 2009. Cette nouvelle édition présente des mises à jour dont l'une, plus importante, consacrée au rétablissement du caractère maritime du Mont est développée dans la dernière partie.

LE MONT ET SON ÉCRIN

De nombreux ouvrages traitent du Mont-Saint-Michel, d'autres évoquent la baie sous différents aspects et points de vue. L'originalité et la particularité de ce livre sont d'aborder à la fois l'histoire de l'abbaye, son versant proprement religieux, et celle de la baie du Mont-Saint-Michel, de sa genèse à nos jours.

Au-delà de cette lecture inédite associant la « Merveille » à sa baie, les auteurs ont aussi voulu nous faire partager leur connaissance et leur passion pour ce territoire d'exception. Tandis que le professeur Jean-Claude Lefeuvre nous explique, sous un éclairage nouveau, la formation de la baie, son évolution sous l'action combinée de l'homme et de la nature et son fonctionnement, Jean-Pierre Mouton rend compte des convictions religieuses qui ont présidé à la fondation de l'abbaye dédiée à l'archange saint Michel depuis treize siècles.

Le paysage exceptionnel qu'offrent notre joyau, le Mont, et son écrin, la baie, est remarquablement illustré par André Mauxion. Les richesses insoupçonnées de l'environnement et de la diversité culturelle y sont par ailleurs magnifiquement mises en valeur.

Mais, comme nous le rappellent les auteurs, si le Mont-Saint-Michel et sa baie sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis 1979 pour des raisons à la fois culturelles et naturelles, notre patrimoine universellement connu et reconnu reste fragile et menacé. Toutes les attentions doivent être portées pour en sauvegarder son identité, son authenticité et son intégrité.

Les départements de la Manche et de l'Ille-et-Vilaine ont décidé de collaborer en ce sens au sein de l'Association interdépartementale. De Cancale à Granville, l'ensemble des acteurs publics de la baie avance autour d'une même ambition de protection, de valorisation et de gestion de notre bien commun à tous. Si le Couesnon a été, durant de nombreuses années, une frontière, il est désormais un trait d'union « naturel » entre nos deux départements.

Jean-Luc Chenut
*Président du Conseil départemental
d'Ille-et-Vilaine*

Marc Lefèvre
*Premier vice-président
du Conseil départemental de la Manche*

Jean-Louis Tourenne et Jean-François Legrand ont présidé leur conseil départemental – respectivement de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche – jusqu'en 2015, année qui a marqué également la fin des travaux de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Leur prévoyance, leur hauteur de vue les a conduits à considérer que le Mont-Saint-Michel est situé dans une baie une et indivisible, ouvrant ainsi la voie vers un futur plein de promesses. J.-C. Lefeuvre





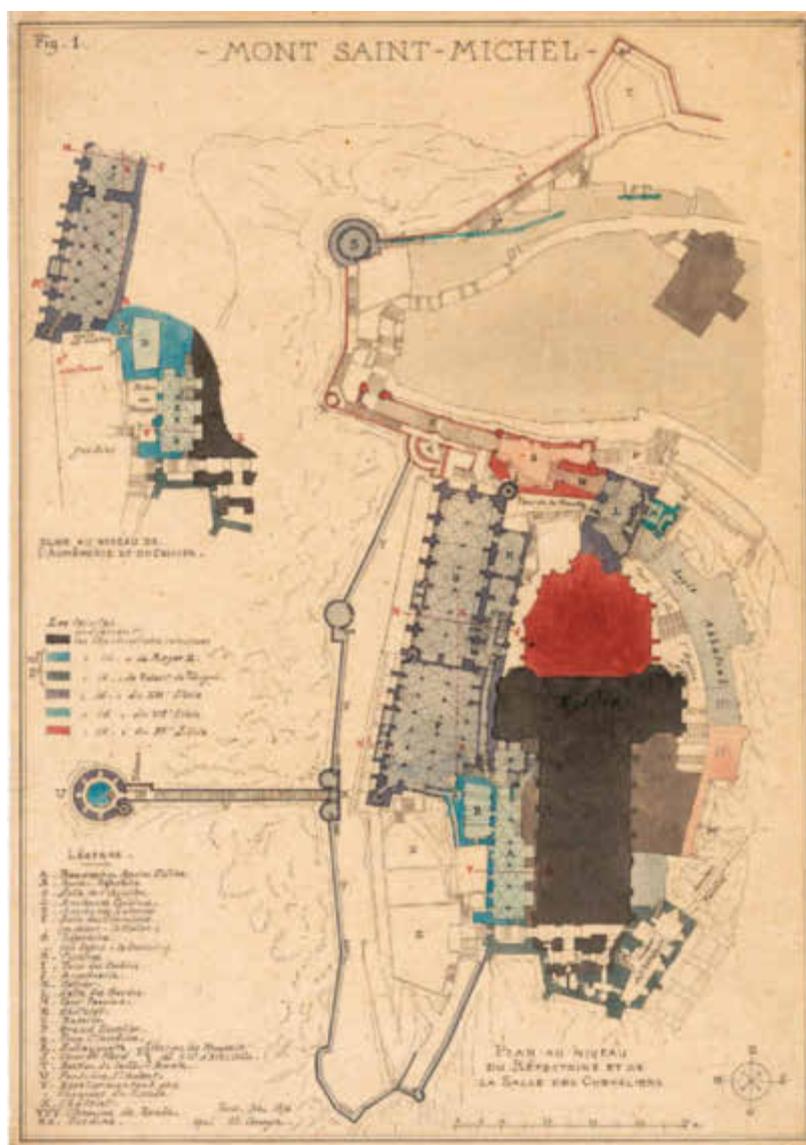


LA CONSTRUCTION D'UN MONASTÈRE

Un monastère, ses caractéristiques

La règle de saint Benoît définit le monastère comme une communauté de « *moines qui militent sous la conduite d'une règle et d'un abbé* ⁴⁶ ». Son cadre, précis mais souple, demande à être traduit en fonction des groupes qui l'adoptent. Chaque lieu du monastère a sa raison d'être dans une économie qui entend incarner et manifester

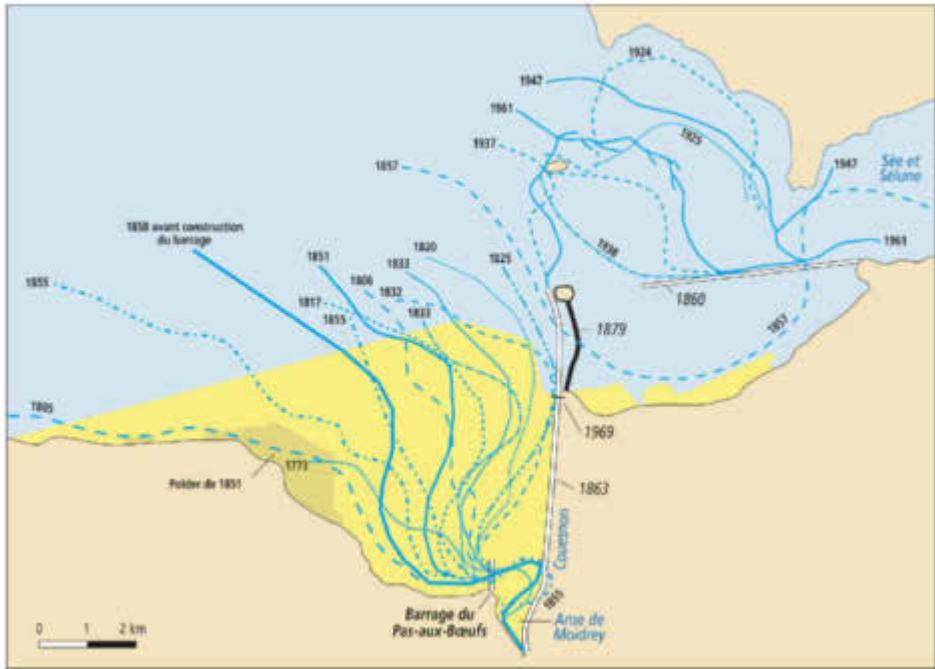
une réalité profonde qui échappe à toute saisie immédiate. En Occident, s'est développé un type d'établissement à centre double, autour d'une église et d'un cloître, avec la volonté de recréer, par des institutions adaptées, le désert dans un environnement qui n'y répondait pas. Cela s'est traduit par l'organisation d'un espace monastique qui favorisait l'autarcie par l'instauration d'une clôture aussi intégrale que possible.



À gauche
Cette perspective dévoile le village dominé par l'abbaye.

Ci-dessus
Le peu d'espace disponible conduisit à bâtir sur plusieurs niveaux.
Plan au niveau du réfectoire et de la salle des chevaliers ; plan au niveau de l'aumônerie et du cellier, Édouard Corroyer, dessin sur papier, 1876, 31 x 22 cm. © Arch. dép. Manche/CG 50 (cl. A. Poirier, 28 Fi 20).

Les divagations des chenaux des fleuves côtiers : Couesnon, Sée et Sélune



Ci-contre

Carte montrant l'importance des divagations des rivières de la baie, ce qui explique (avec les tempêtes lors des grandes marées) les difficultés rencontrées par les ingénieurs pour construire des digues résistantes.

D'après F. Verger et M. Le Vot modifié, extrait de C. Bonnot-Courtois, B. Caline, A. L'Homer & M. Le Vot, 2002 et F. Verger, *Marais et estuaires du littoral français*, 2005.

Ci-dessous

Anse de Moidrey. À gauche, l'ancien lit du Couesnon avec l'emplacement du port du Pas-au-Bœuf marqué par des habitations ; au centre, une multitude de mares ont été creusées dans l'anse de Moidrey en 2006 afin de protéger le péloïdte ponctué. À droite, le Couesnon actuel, canalisé vers le Mont.



Outre le problème de destruction des digues par le Couesnon et la mer, une partie de cet échec est due à la résistance acharnée des communautés d'habitants contre le projet Quinette de La Hogue. Pour défendre leurs droits, elles iront jusqu'au sabotage de certains ouvrages entraînant la fragilisation des digues. C'est ce qui se produit *in fine* lors de la construction du canal de dérivation du Couesnon et entraîne la destruction de la majeure partie des travaux effectués ainsi que l'abandon du projet. Il faut souligner toutefois que durant ces soixante années de conflits, les concessions accordées à la famille Quinette de La Hogue permettent d'enclaver des surfaces de marais salés qui atteignent près de 1000 hectares (selon Migniot, 1998). Par la suite, ces terrains seront totalement détruits et repris par la mer.

Malgré les échecs successifs, qu'il s'agisse de poldérisation ou de canalisation du Couesnon, on peut dire que cette aventure longue d'une soixantaine d'années a ouvert la voie aux interventions de grande ampleur qui vont voir le jour à partir du milieu du XIX^e siècle et conduiront à la baie actuelle.



Ci-dessous

Photographie aérienne (mission IGN 2006) montrant en bas les parcelles cultivées du marais de Dol limité par la digue du Syndicat des Marais de Dol (dite « digue de la Duchesse Anne »). Au dessus sur la droite, les polders récents limités par la digue. À noter le long de la digue, à partir de la chapelle Sainte-Anne, des prairies à ados relictuelles.

Ci-dessus

Le Couesnon maritime a gardé toute sa liberté, son instabilité.



PRINCIPALES ESPÈCES DOMINANTES DES MARAIS SALÉS DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Dessins de Dominique Mansion

Ces espèces permettent de définir par leur dominance la zonation théorique - zone pionnière (1, 2), bas marais (3), moyen marais (4), haut marais (5, 6) -, des faciès spécifiques liés au substrat (7, 8, 9) dont une espèce très rare (10) ou indicatrice de l'eutrophisation (11, 12, 13). Une partie des commentaires provient du rapport de Géhu (1979) qui reste un élément de référence pour la flore des côtes ouest de la France. Des mises à jour partielles ont été effectuées pour certaines espèces, dont P. Triplet et A. Gallice, 2008 : « Les plantes envahissantes du littoral atlantique : le cas de la spartine anglaise ». *Aesturia*, 184 p.

1- *Salicornia* sp.

Sous le nom de salicornes, se cachent plusieurs espèces parfois difficiles à déterminer (trois à quatre espèces en baie). Elles caractérisent généralement (comme *S. dolichostachya*) les niveaux les plus bas de la zonation des marais salés dont la zone pionnière ou les cuvettes et dépressions des parties plus hautes (comme *S. europea*). Les salicornes se consomment cuites à l'état jeune ; confites dans le vinaigre, elles sont également utilisées comme condiment.

2- *Spartina anglica*

Fruit d'un croisement entre *Spartina maritima*, espèce européenne, et *Spartina alterniflora*, espèce américaine qui a conquis le vieux monde via des navires marchands, cette « nouvelle espèce » a pris naissance vers 1870 sur le haut des vasières de la baie de Southampton. Le premier hybride infertile, *Spartina townsendii*, se répandant par voie végétative, a rapidement été supplanté par un hybride qui a connu un doublement chromosomique, *Spartina anglica*. La vigueur exceptionnelle de cette nouvelle espèce et son agressivité lui ont permis d'envahir une partie importante des côtes sédimentaires sablo-limoneuses de l'Europe de l'Ouest au cours du XX^e siècle (Géhu, 2008). Créant beaucoup d'inquiétude en baie du Mont-Saint-Michel dans les années 1930 où l'on parlait d'un « péril vert », les populations de *Spartina anglica* se sont stabilisées et ont même fortement régressé contrairement à ce qui se passe en baie des Veys où elle est une espèce dominante sur les deux tiers des marais salés (Rauss, Sylvand, Lefeuvre, in P. Triplet et A. Gallice, 2008).

3 - *Puccinellia maritima*

Plante des bas marais, elle est favorisée par le pâturage et les substrats lourds et asphyxiques. Connue sous le nom « d'herbe à moutons », elle peut se substituer à *Halimione portulacoides* sur l'ensemble des moyens marais. Elle forme le fond graminéen des « herbus ».

4 - *Halimione portulacoides*

C'est une espèce courante des marais salés dont les populations généralement denses et souvent monospécifiques occupent la partie moyenne (moyen marais). Elle régresse fortement sous l'influence du pâturage ou du piétinement par les herbivores, notamment les moutons, ou par l'envahissement par le chiendent maritime.

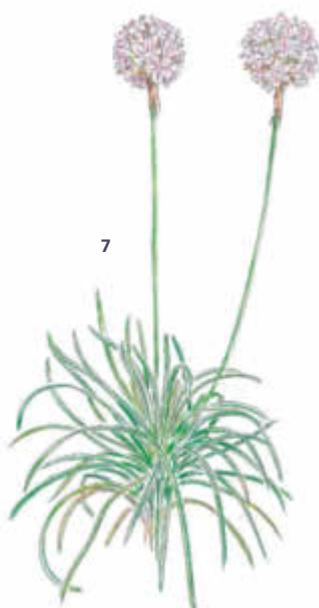
5 - *Festuca rubra*

Cette graminée très commune dans le haut des prés salés non modifié par les dépôts organiques (laisses de mer, litières abondantes) est présente principalement sur les substrats limono-sableux.

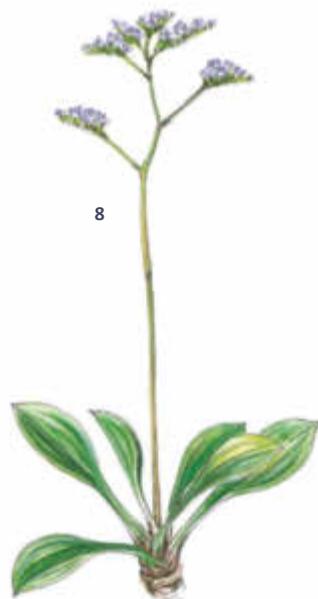
6 - *Elymus pycnanthus* (*Agropyrum pungens*)

Ce chiendent maritime a toujours été une plante courante sur toute la façade ouest de notre littoral. Il est intéressant de rappeler les propos de Géhu (1979) : « Liée aux niveaux extrêmes d'atteinte de la marée, cette graminée colonise préférentiellement les zones enrichies par les laisses de mer formant des matelas organiques plus ou moins épais sur le substrat. Elle peut être qualifiée de plante halonitrophile. »





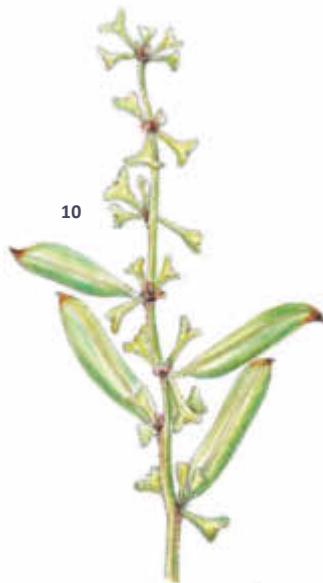
7



8



9



10



11



12



13

7- *Armeria maritima*

Cette plante peut se trouver sur la moitié supérieure des marais salés. En baie du Mont-Saint-Michel, elle est surtout fréquente sur des substrats sableux, notamment dans une zone comprise entre la Roche-Torin et la limite des polders de l'Est.

8- *Limonium lychnidifolium*

C'est un statice parfois abondant sur les côtes du golfe normanno-breton, lié aux parties les plus élevées des marais salés, généralement sur substrat sableux. Elle est bien représentée sur la partie Est de la baie.

9- *Juncus gerardi*

Généralement très courante dans la partie haute des marais salés, cette plante est favorisée par un substrat sableux et de légers suintements d'eau douce. Commune en baie, elle forme de belles populations, notamment dans la partie Est.

10- *Halimione pedunculata* (*Obione pedunculata*)

Pour Géhu (1979), il s'agit de l'une des espèces les plus intéressantes et la plus rare des prés salés européens. Elle occupe les zones les plus élevées des herbues à proximité de la Roche-Torin, dans quelques dépressions soumises à des invasions marines espacées.

11- *Suaeda maritima*

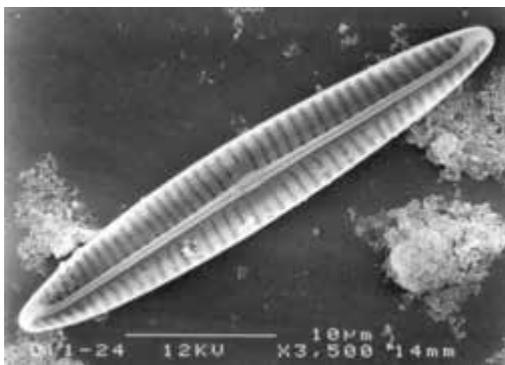
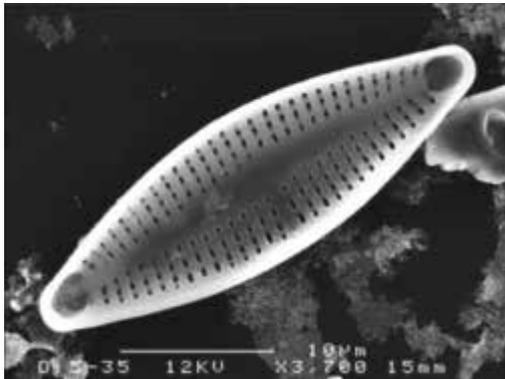
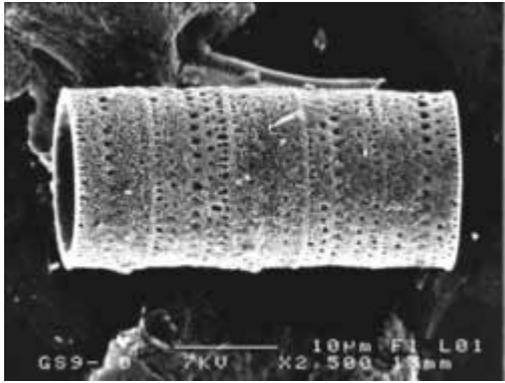
Plante très commune des marais salés, elle est fortement polymorphe. Elle peut présenter des populations denses en bas marais et surtout sur le bord des criches où elle forme des « ripisylves » dans les zones où les teneurs en nitrates de la nappe sont les plus élevées.

12- *Aster tripolium*

Composée très commune, elle peut se répartir sur toute la zonation des marais salés. Très polymorphe, elle participe à la plupart des groupements végétaux sous des morphologies variables selon leur nature. Les formes géantes sont très liées au milieu saumâtre et enrichi en azote, les formes naines aux herbues ras.

13- *Atriplex hastata* (*A. prostrata*)

Géhu (1979) distingue dans cette espèce nitrophile très commune une variété *salina*. Elle est caractérisée en baie par une extension très rapide au cours des dernières années, notamment dans la partie estuarienne, indiquant que les apports en composés azotés sont loin d'avoir diminué.



Dans une baie américaine comme la baie de Fundy au Canada, qui présente une amplitude de marnage du même type que la baie du Mont-Saint-Michel mais qui est prise en glace chaque hiver, 100 % de la matière organique des marais à spartine est exportée sous forme « figurée » lors de la débâcle des glaces. Contrairement à ce schéma, comme l'a montré Troccaz (1997), la matière organique produite par les marais salés de la baie du Mont-Saint-Michel ne peut être exportée vers les eaux côtières que sous des formes dégradées, après avoir subi une fragmentation

Ci-contre, de haut en bas

Des micro-algues, les diatomées, importantes pour la baie dominée par des invertébrés filtreurs qui bénéficient de cette « prairie invisible » :

- *Paralia sulcata*
- *Dimmeregra minor*
- *Navicula cincta*
- *Petronis humerosa*
- *Pleurosigma aestuari*

Abondantes dans la vase des criches, elles peuvent jouer également un rôle dans la rétention de nutriments et donner aux mulets qui les « broutent » une fonction importante de transfert de matière organique vers les eaux côtières.

© Alain Radureau.

Ci-dessous

Banc de sable situé au pied du Mont vers l'ouest.

(matière organique particulaire), une décomposition avancée (matière organique dissoute) et une minéralisation (composés azotés, phosphorés) sous l'action des micro-organismes. Fragments végétaux, particules peuvent être utilisés directement par de nombreux invertébrés marins, y compris les huîtres, les moules ou les crépidules, ou contribuent indirectement, avec la matière organique dissoute et les nutriments à enrichir les vasières connectées aux marais salés et les substrats sablo-vaseux de la baie. Tous ces apports permettent en effet le développement d'une flore bactérienne importante sur les vasières ainsi que celui de microalgues dites benthiques (vivant sur le fond), invisibles à l'œil nu mais dont les populations sont facilement décelables par la couleur du sédiment qu'elles colonisent (plaques colorées jaune-vert à brunâtre selon la saison). Ces algues sont essentiellement des diatomées représentées par une vingtaine d'espèces côtières. Elles captent la lumière nécessaire à leur croissance à marée basse et peuvent être remises en suspension avec le sédiment qui les porte lors du flot. Facilement identifiables dans les tubes digestifs grâce à leur squelette siliceux, à l'architecture magnifique, elles ont été retrouvées aussi bien dans les vers arénicoles et les coques qui vivent dans le sédiment, que dans les moules des bouchots de la zone ouest⁸⁴. Nous avons même émis l'hypothèse que la belle couleur orangée qui caractérise



les moules de la baie provient du pigment de la diatomée *Paralia sulcata*, espèce de loin la plus fréquente dans les tubes digestifs des moules, quel que soit leur niveau sur les pieux. Ce modèle rappellerait celui de Marennes-Oléron dont les huîtres et moules des zones vaseuses de ce bassin conchylicole consomment essentiellement des diatomées benthiques. C'est aussi dans cette dernière région que les ostréiculteurs ont mis à profit la capacité de transfert d'un pigment produit par la diatomée *Navicula ostrearia* pour donner la belle couleur verte à des huîtres affinées en claires.



Ci-contre

Lises, vasières au soleil couchant face au Grouin du Sud.

Ci-dessous

Méandres du Guyoult au Vivier-sur-Mer, partie maritime devant le port.





UNE ÎLE AUX GRANDES MARÉES

Les quelques remarques effectuées, notamment par la commission scientifique, sur le fait que les modèles réduits ne pouvaient fournir des résultats entièrement fiables, malgré leur qualité, n'ont en aucun cas stoppé Jean-Pierre Morelon dans son désir de mener à bien la tâche que l'État lui avait confié. En tant que chef de projet, il faut souligner qu'il avait peu de temps (nommé en 1995, sa mission s'est achevée en 2001) pour élaborer et lancer le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Il faut réellement saluer son efficacité. Très en phase avec les scientifiques, il a très bien analysé les limites de la mission qui lui était confiée en précisant « qu'il n'était nullement question de désensabler la baie, même à proximité du Mont : ce n'est pas à l'échelle de l'homme de pouvoir contre-carrer le phénomène naturel de sa dynamique sédimentaire » (Morelon, 2017). Mais pour

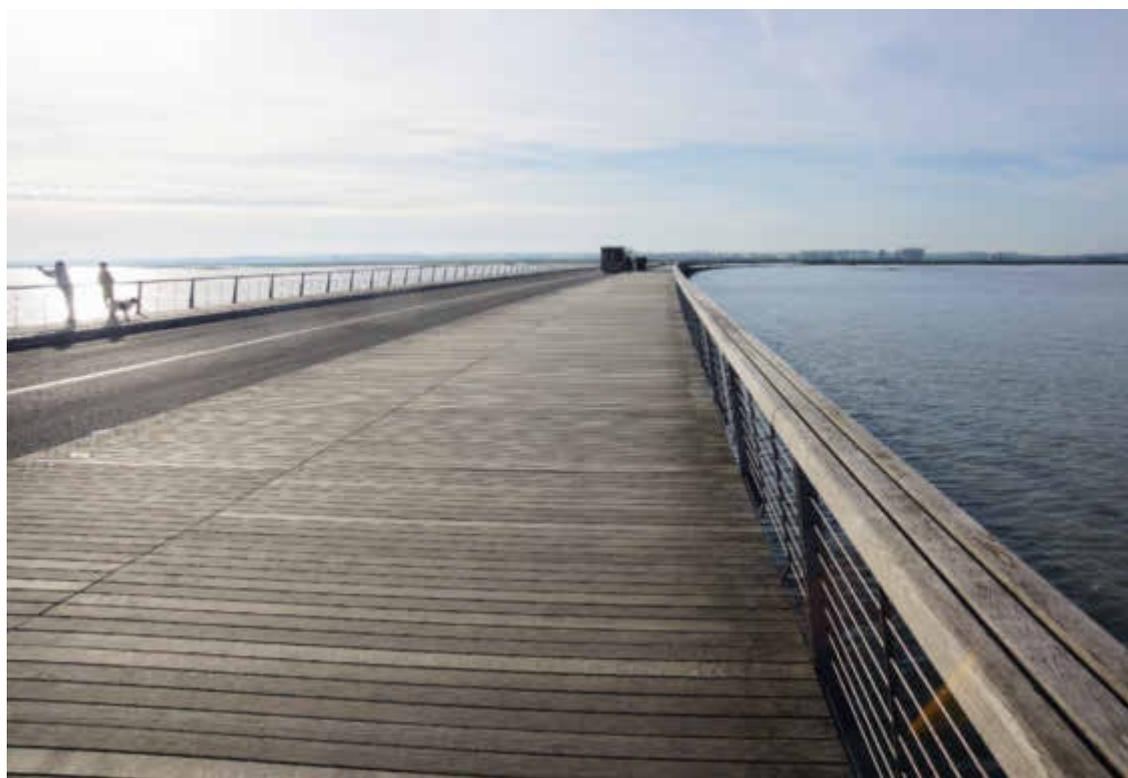
lui, il devait être possible, dans un espace suffisant autour du Mont, de rétablir et de maintenir ce qui constitue le caractère maritime autour du monument. Il a, par ailleurs, considéré que le processus qui a conduit au projet actuel avait commencé bien plus tôt que l'on ne le pense habituellement et a estimé qu'il fallait se référer et admettre que plusieurs anciennes propositions pouvaient être retenues, dont plusieurs dues à Jean Doulicier. Enfin, contrairement à ces prédécesseurs, il a pu bénéficier de discussions entre l'État et les collectivités territoriales qui ont permis au gouvernement d'arrêter le 22 mars 1995 « les grandes lignes du projet et de son montage telles qu'elles avaient été mises au point avec les élus ». Comme il l'a précisé récemment (Morelon, 2017), le projet technique qu'il a eu à mettre en route était très clair. Il était chargé de faire en sorte que les travaux suivants soient réalisés :

Ci-contre

Désormais, le Mont-Saint-Michel est entouré d'eau aux grandes marées.

Ci-dessous

Le pont-passerelle semble posé sur l'eau à marée haute.



NOTE

Aucune photographie de l'ouvrage
n'a été retouchée. La plupart des photographies
ont été réalisées en argentique.

Éditeur Henri Bancaud / Matthieu Biberon
Coordination éditoriale Solenne Lambert / Alice Ertaud
Collaboration éditoriale : Morgan Poulain
Conception graphique et mise en pages Brigitte Racine / Mathilde Delattre-Josse
Photogravure Graph&cti, Cesson-Sévigné (35)
Impression Pollina, Luçon (85)

© 2009, 2017, Éditions Ouest-France, Édilarge SA, Rennes
ISBN 978-2-7373-7604-7 • N° d'éditeur 8699.01.02.11.17
Dépôt légal : novembre 2017
Imprimé en France
www.editionsouestfrance.fr